

Ian Brossat dévoile des bureaux parisiens transformés en logements sociaux

Mardi 28 février à 17h15, 3 avenue du Coq (9^e) et Jeudi 2 mars à 10h45, 10-12, rue de Londres (9^e)

La transformation des bureaux en logements est au cœur de la stratégie de la Maire de Paris. Elle permet de développer l'offre de logements sociaux dans les arrondissements qui en sont les plus dépourvus, dans l'ouest et le centre de Paris, et favorise la mixité sociale. Mardi 28 février et jeudi 2 mars, Ian Brossat présentera deux programmes dans le 9^e arrondissement témoignant de la mise en œuvre de cet objectif.

Récupérer des espaces de bureaux inutilisés est un objectif central de la politique du logement décidée par Anne Hidalgo, qui permet d'accentuer le développement, sur l'ensemble du territoire communal, d'une offre de logements accessibles à tous les Parisiens. Ces bureaux, devenus inadaptés aux besoins des entreprises, présentent un énorme potentiel locatif, tant dans le parc privé que social.

Si deux délibérations en 2016 ont permis de mettre en place la réversibilité du changement d'usage et un dispositif d'exonération fiscale visant à faciliter la transformation de bureaux en logements dans le parc privé, la Ville poursuit en parallèle son action en se portant directement acquéreur d'immeubles de bureaux pour les confier à des bailleurs sociaux qui les transforment en logements.

Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris chargé du logement inaugurera, mardi 28 février, l'immeuble du 3 avenue du Coq (9^e). Situé dans un arrondissement dense et déficitaire en logements sociaux, il a été entièrement restructuré par Paris Habitat. Depuis janvier 2015, date de démarrage des travaux, les 2.091 m² de bureaux ont fait place à 29 logements sociaux de catégories PLUS, PLS et PLAI. Tous répondent aux normes du Plan Climat de la Ville de Paris.

Il posera également, jeudi 2 mars, la première pierre d'un programme mené par Elogie-Siemp rue de Londres. A terme, l'immeuble proposera 36 logements sociaux PLUS, PLS et PLAI, et 2 locaux d'activités. Il bénéficiera également d'une surélévation, une technique permettant de répondre aux enjeux de densité posés aux bâtis déjà existants.

Dates et lieux :

Mardi 28 février à 17h15, 3 avenue du Coq (9^e)

Jeudi 2 mars à 10h45, 10-12, rue de Londres (9^e)